

# Les 400 ans de Madame d'Artagnan

## Sainte-Croix-en-Bresse

### Tarifs week-end :

- 100 € par cavalier pour le week-end (du vendredi soir au dimanche soir)
- 100 € par accompagnant, VTT, marcheur...
- Si arrivée le samedi matin après le petit-déjeuner : 60 € par cavalier ou accompagnant
- Si arrivée le dimanche matin après le petit-déjeuner : 40 € par cavalier ou accompagnant

### Votre inscription comprend :

- Mise à disposition d'un espace nuit camping-car, tente (les toilettes seront à la salle des fêtes)
- Paddock ou ligne d'attache (foin et eau compris)

### Rando du samedi :

- Départ à 9h (35 km)
- Pause matin
- Déjeuner à l'élevage des Maziers
- Retour vers 18h
- Diner convivial à la salle des fêtes

### Rando du dimanche :

- Départ à 9h
- Regroupement vers 10h45 à l'entrée du village pour défilé
- Inauguration à 11h et verre de l'amitié
- Déjeuner « Paniers des AOP Bresse et Charolais »



### Le dimanche de 10h à 18h aux abords de la salle des fêtes :

- Animations « mousquetaires » diverses avec « La Boîte à jouer »
- Parcours mountain trail
- Interludes musicaux
- Marché de créateurs et producteurs
- 15h : mini-conférences consacrées à Anne-Charlotte de Chanlecy

### Organisation et renseignements :

Association d'Artagnan – [contact@association-dartagnan.fr](mailto:contact@association-dartagnan.fr)

Adeline Guillemaut : 06 81 86 90 13

Nicolas Pillegand : 06 79 83 16 34



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Saône-et-Loire

Service Départemental  
Jeunesse Engagement Sports

**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

**Bulletin d'inscription et  
règlement à l'ordre de Association d'Artagnan  
à retourner avant le 26 août 2024  
à Nicolas Pillegand  
300, impasse de Louvarel  
71480 Champagnat**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse postale :**

**Adresse mail :**

**Numéro de téléphone :**

**Date de naissance :**

**Nom du cheval :**

**Identifiant du cheval :**

*Pour les mineurs, merci de joindre au bulletin  
une autorisation parentale*

*Pensez le jour J à prendre vos attestations de responsabilité  
civile ainsi que le carnet de vaccination de vos chevaux à jour  
pour le contrôle. Vos chevaux doivent être pucés et vaccinés.*